

GRAND PRIX DU DEPARTEMENT 2018

Ci-joint le règlement des Grand Prix du Département de l'Hérault 2018

- le règlement
- Attribution des points
- le classement
- la remise des récompenses.

REGLEMENT

- catégories concernées: écoles de vélo + cadet + junior
- les courses concernées doivent être au calendrier du comité régional, et être à jour de la cotisation au comité départemental
- les coureurs doivent posséder la licence FFC (pas de licence à la journée)
- Obligation aux clubs organisateurs de fournir les classements au responsable du CD au format exl, afin que ce dernier puisse effectuer les classements du challenge.

Attribution des points pour le classement du combiné

Cette attribution se fera au classement des coureurs de l'HERAULT.

Ex : si le premier héraultais se classe septième sur l'épreuve, il sera classé premier au classement des coureurs du département de cette même épreuve.

Place	Point
1	100
2	90
3	80
4	60
5	50
6	48
7	46
8	44
9	42
10	40
11	39
12	38
13	37
14	36
15	35

pas de limitation sur le nombre de participants, Le principe est simple, plus ce nombre est important, plus le club marque de points.

Si le coureur ne finit pas la course, (casse, chute, etc..) 10points lui seront tout de même attribués, (on récompense la participation).

En outre, afin de récompenser l'assiduité et des jeunes et des clubs, un Coefficient leur sera décerné, en fonction du nombre de participations aux épreuves de ce challenge.

1 PARTICIPATION COEF : 1

2 PARTICIPATIONS COEF : 1.5

3 PARTICIPATIONS COEF : 2

En ce qui concerne le classement des clubs, il sera tenu compte des coefficients de chacun des coureurs.

LE CLASSEMENT :

Il sera établi par un (une) responsable élu du comité directeur du CD.

Pour éviter d'avoir des ex-æquo dans les classements et afin de ne désigner qu'un seul vainqueur du grand prix du département par catégorie, l'épreuve qui départagera sera le cyclo-cross « 25 novembre CX St Jean ». Le comité mettra tout en œuvre pour publier sur le site le classement après chaque épreuve.

EPREUVES RETENUES POUR CE COMBINE DU GRAND PRIX DU DEPARTEMENT 2018

Ci-joint les dates des Grand Prix du département

- 31 mars école de cyclisme M.C.P.
- 8 mai route juniors B.M.C.
- 3 juin XC Velo Club Lodévois
- 15 août route cadets VCCB
- 25 novembre XC St Jean de Védas Velo Club Vedasien

6 mai BMX Mauguio hors classement

La remise des récompenses se fera lors d'une soirée courant du mois de décembre à la Maison Départementale des Sports Nelson Mandela. Une convocation des récipiendaires sera envoyée aux clubs respectifs.